

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/07/20/2018031733/justel>

Dossier numéro : 2018-07-20/09

Titre

20 JUILLET 2018. - Arrêté du Gouvernement flamand portant exécution du décret du 18 mai 2018 relatif à l'optimisation de la gestion des actifs financiers des entités publiques flamandes

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-08-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 27-08-2018 page : 66482

Entrée en vigueur : 01-10-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2019-05-17/55, art. 136,9°, 002; En vigueur : 01-01-2020>